



CONTRAT UTILISATEUR Crédit Agricole En Ligne
CONDITIONS PARTICULIERES

Agence de : AGENCE DES PRO EST

Entre La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, Siège social : 6, place Jeanne d'Arc - BP 40535 31005 TOULOUSE CEDEX 6 - 776916207 RCS TOULOUSE - représentée par son Directeur Général, agissant tant en son propre nom qu'au nom de Crédit Agricole S.A. - 12 place des États-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex R.C.S. 784608416.

Et S.C.A. SCIC ICEA
Dont le siège est à 815 LA PYRENEENE LE PROLOGUE
31670 LABEGE
Numéro SIREN : 822429486
Représentant : M. GARDETTE JEAN PAUL
TITULAIRE d'un CAEL PRO GESTION souscrit le 03 DECEMBRE 2019 n° 30022889083

Ci-après appelé le TITULAIRE,

Et MADAME HAYDONT CLAIRE née le 20 SEPTEMBRE 1969

Ci-après appelé l'UTILISATEUR,

Il est conclu le contrat suivant :

Numéro de contrat : 30033765351

COMPTES ACCESSIBLES A L'UTILISATEUR DANS LE CADRE DES PRESENTES :

30022889075	COMPTE COURANT
30022889610	PRET D INVESTISSEMENT PROFESSION
30026063996	COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNEL

Paraphe(s)

page 1/4



POUVOIRS CONFERES A L'UTILISATEUR DANS LE CADRE DES PRESENTES :

CONSULTATION COMPTES

EDITION DE RIB

CONTACT

CONSULTATION PRETS

PERSONNALISATION

MODIFICATION CODE PERSONNEL

DETAIL CARTES A DEBIT DIFFERE

TPE

VIRT UNITAIRE/DESTINAT. PREDEFINIS

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR

PLAFONDS TEMPORAIRES APPLICABLES A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT UNITAIRE/GESTION DESTINATAIRES

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR	
. AVEC PLAFOND OPERATION DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT MULTIPLE/GESTION LISTES

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR	
. AVEC PLAFOND OPERATION DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT MULTIPLE/LISTES PREDEFINIES

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR

PLAFONDS TEMPORAIRES APPLICABLES A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT

. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

GESTION DES PRELEVEMENTS

E-DOCUMENTS

TITRES : CONSULTATION CONSULTATION DE COMPTES TITRES

TITRES : GESTION ACHAT/VENTE ORDRES DE BOURSE ET OPCVM

. AVEC PLAFOND MAX.BOURSE DE	16500 EUR
. AVEC PLAFOND MAXI OPCVM DE	46500 EUR
. AVEC PLAFOND ENC.BOURSE DE	SELON PROVISION ESPECES DISPONIBLE
. AVEC PLAFOND ENC.OPCVM DE	SELON PROVISION ESPECES DISPONIBLE

EFFETS : CONSULTATION

EFFETS : GESTION & REMISE

A tout moment le titulaire pourra restreindre le périmètre des comptes accessibles et des opérations réalisables par l'utilisateur ; il lui appartiendra d'avertir l'utilisateur de ces modifications qui pourront notamment être effectuées en ligne, le Crédit Agricole n'ayant aucune obligation d'information à cet égard.

Le titulaire pourra également compléter l'étendue des pouvoirs conférés à l'utilisateur en lui attribuant l'accès à des comptes ouverts postérieurement aux présentes.

Paraphe(s)

page 2/4



Si l'offre UTILISATEUR de Crédit Agricole en Ligne fait l'objet d'une tarification, la facturation sera prélevée sur le compte support du TITULAIRE, selon les conditions de banque en vigueur.
Les coûts d'accès à la Banque En Ligne facturés par tout opérateur sont à la charge de l'utilisateur et/ou du titulaire selon les tarifs en vigueur.

Pays de résidence fiscale du titulaire : FRANCE

Le titulaire déclare être résident fiscal du pays indiqué ci-dessus et s'engage à communiquer à la Caisse Régionale tout changement de sa résidence fiscale.

Le TITULAIRE et l'UTILISATEUR souscrivent aux conditions particulières ci-dessus et reconnaissent avoir reçu, pris connaissance et accepté :

- Les conditions générales de la présente convention référencées CGLCAELUTILISATEUR en vigueur au 11/10/2018,
- Le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque applicables à ce jour,
- Le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque applicables en cas de modification à intervenir dans les deux mois,
- Le ou les titulaires reconnaissent également avoir reçu, pris connaissance et accepté les dispositions figurant sous l'article « Protection des données personnelles - Secret professionnel » des conditions générales du présent produit, et être informés des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre notamment à l'occasion de l'ouverture et de la gestion du produit ou du service auquel il(s) souscrit (souscrivent) à l'occasion du présent contrat, ainsi que des situations de levée du secret bancaire. En conséquence, vous autorisez expressément la Caisse Régionale à communiquer des informations vous concernant, dans les conditions prévues à l'article précité, aux tiers visés, notamment pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, pour l'exécution des travaux confiés à des prestataires de services, intervenant à l'occasion ou pour la réalisation des prestations ou opérations, à toute société du groupe Crédit Agricole à des fins de prospection commerciale, ainsi qu'à Crédit Agricole S.A ou toute entité du Groupe, et leurs sous-traitants, en vue de l'élaboration et/ou de l'utilisation de modèles prédictifs, notamment de notation (« scoring ») ou pour la réalisation d'enquêtes de sondages. La liste des destinataires d'informations vous concernant pourra vous être communiquée sur simple demande de votre part adressée à la Caisse Régionale.

Le titulaire reconnaît avoir reçu et pris connaissance des informations pré-contractuelles relatives aux produits ou services objet du présent contrat, conformément à l'article L341-12 du code monétaire et financier.

Le titulaire et l'utilisateur demandent l'exécution immédiate du présent contrat composé d'un ou plusieurs produits et services bancaires.

Fait en 3 exemplaires à AGENCE DES PRO EST

Le 25 mai 2022

Le représentant de la Caisse Régionale du Crédit Agricole

Le(s) titulaire(s)

Attention : la signature que vous allez apposer ci-dessous vaudra spécimen de votre signature

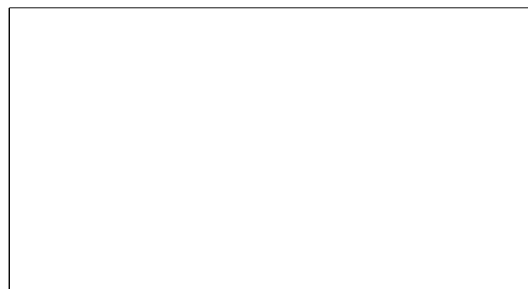
S.C.A. SCIC ICEA

Le représentant

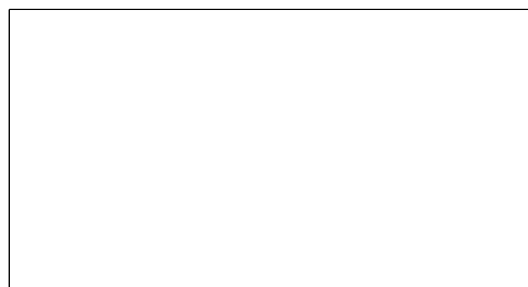
M. GARDETTE JEAN PAUL



990063220220525595815947



L'utilisateur : MADAME HAYDONT CLAIRE





CONTRAT UTILISATEUR Crédit Agricole En Ligne
CONDITIONS PARTICULIERES

Agence de : AGENCE DES PRO EST

Entre La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, Siège social : 6, place Jeanne d'Arc - BP 40535 31005 TOULOUSE CEDEX 6 - 776916207 RCS TOULOUSE - représentée par son Directeur Général, agissant tant en son propre nom qu'au nom de Crédit Agricole S.A. - 12 place des États-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex R.C.S. 784608416.

S.C.A. SCIC ICEA
Dont le siège est à 815 LA PYRENEENE LE PROLOGUE
31670 LABEGE
Numéro SIREN : 822429486
Représentant : M. GARDETTE JEAN PAUL
TITULAIRE d'un CAEL PRO GESTION souscrit le 03 DECEMBRE 2019 n° 30022889083

Ci-après appelé le TITULAIRE,

Et MADAME HAYDONT CLAIRE née le 20 SEPTEMBRE 1969

Ci-après appelé l'UTILISATEUR,

Il est conclu le contrat suivant :

Numéro de contrat : 30033765351

COMPTES ACCESSIBLES A L'UTILISATEUR DANS LE CADRE DES PRESENTES :

30022889075	COMPTE COURANT
30022889610	PRET D INVESTISSEMENT PROFESSION
30026063996	COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNEL

Paraphe(s)

page 1/5



POUVOIRS CONFERES A L'UTILISATEUR DANS LE CADRE DES PRESENTES :

CONSULTATION COMPTES

EDITION DE RIB

CONTACT

CONSULTATION PRETS

PERSONNALISATION

MODIFICATION CODE PERSONNEL

DETAIL CARTES A DEBIT DIFFERE

TPE

VIRT UNITAIRE/DESTINAT. PREDEFINIS

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR

PLAFONDS TEMPORAIRES APPLICABLES A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT UNITAIRE/GESTION DESTINATAIRES

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR	
. AVEC PLAFOND OPERATION DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT MULTIPLE/GESTION LISTES

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR	
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR	
. AVEC PLAFOND OPERATION DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT MULTIPLE/LISTES PREDEFINIES

. AVEC PLAFOND OPERATION DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	10000 EUR
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	20000 EUR

PLAFONDS TEMPORAIRES APPLICABLES A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT

. AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050
. AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE	45000 EUR	JUSQU'AU 01/01/2050

GESTION DES PRELEVEMENTS

E-DOCUMENTS

TITRES : CONSULTATION CONSULTATION DE COMPTES TITRES

TITRES : GESTION ACHAT/VENTE ORDRES DE BOURSE ET OPCVM

. AVEC PLAFOND MAX.BOURSE DE	16500 EUR
. AVEC PLAFOND MAXI OPCVM DE	46500 EUR
. AVEC PLAFOND ENC.BOURSE DE	SELON PROVISION ESPECES DISPONIBLE
. AVEC PLAFOND ENC.OPCVM DE	SELON PROVISION ESPECES DISPONIBLE

EFFETS : CONSULTATION

EFFETS : GESTION & REMISE

A tout moment le titulaire pourra restreindre le périmètre des comptes accessibles et des opérations réalisables par l'utilisateur ; il lui appartiendra d'avertir l'utilisateur de ces modifications qui pourront notamment être effectuées en ligne, le Crédit Agricole n'ayant aucune obligation d'information à cet égard.

Le titulaire pourra également compléter l'étendue des pouvoirs conférés à l'utilisateur en lui attribuant l'accès à des comptes ouverts postérieurement aux présentes.

Paraphe(s)

page 2/5



Si l'offre UTILISATEUR de Crédit Agricole en Ligne fait l'objet d'une tarification, la facturation sera prélevée sur le compte support du TITULAIRE, selon les conditions de banque en vigueur.
Les coûts d'accès à la Banque En Ligne facturés par tout opérateur sont à la charge de l'utilisateur et/ou du titulaire selon les tarifs en vigueur.

Pays de résidence fiscale du titulaire : FRANCE

Le titulaire déclare être résident fiscal du pays indiqué ci-dessus et s'engage à communiquer à la Caisse Régionale tout changement de sa résidence fiscale.

Le TITULAIRE et l'UTILISATEUR souscrivent aux conditions particulières ci-dessus et reconnaissent avoir reçu, pris connaissance et accepté :

- Les conditions générales de la présente convention référencées CGLCAELUTILISATEUR en vigueur au 11/10/2018,
- Le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque applicables à ce jour,
- Le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque applicables en cas de modification à intervenir dans les deux mois,
- Le ou les titulaires reconnaissent également avoir reçu, pris connaissance et accepté les dispositions figurant sous l'article « Protection des données personnelles - Secret professionnel » des conditions générales du présent produit, et être informés des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre notamment à l'occasion de l'ouverture et de la gestion du produit ou du service auquel il(s) souscrit (souscrivent) à l'occasion du présent contrat, ainsi que des situations de levée du secret bancaire. En conséquence, vous autorisez expressément la Caisse Régionale à communiquer des informations vous concernant, dans les conditions prévues à l'article précité, aux tiers visés, notamment pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, pour l'exécution des travaux confiés à des prestataires de services, intervenant à l'occasion ou pour la réalisation des prestations ou opérations, à toute société du groupe Crédit Agricole à des fins de prospection commerciale, ainsi qu'à Crédit Agricole S.A ou toute entité du Groupe, et leurs sous-traitants, en vue de l'élaboration et/ou de l'utilisation de modèles prédictifs, notamment de notation (« scoring ») ou pour la réalisation d'enquêtes de sondages. La liste des destinataires d'informations vous concernant pourra vous être communiquée sur simple demande de votre part adressée à la Caisse Régionale.

Le titulaire reconnaît avoir reçu et pris connaissance des informations pré-contractuelles relatives aux produits ou services objet du présent contrat, conformément à l'article L341-12 du code monétaire et financier.

Le titulaire et l'utilisateur demandent l'exécution immédiate du présent contrat composé d'un ou plusieurs produits et services bancaires.

Fait en 3 exemplaires à AGENCE DES PRO EST

Le 25 mai 2022

Le représentant de la Caisse Régionale du Crédit Agricole

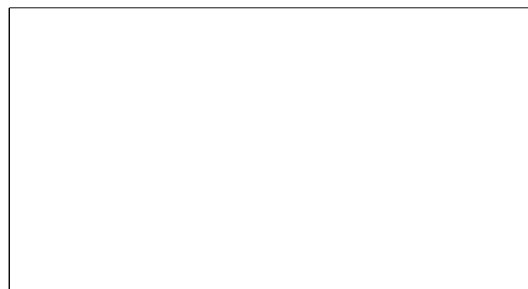
Le(s) titulaire(s)

Attention : la signature que vous allez apposer ci-dessous vaudra spécimen de votre signature

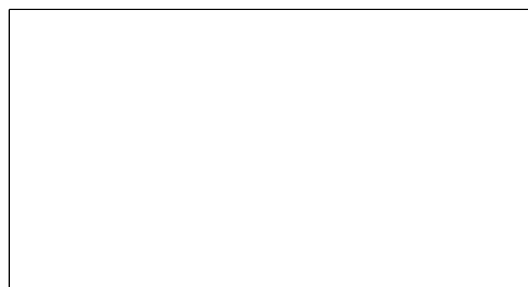
S.C.A. SCIC ICEA

Le représentant

M. GARDETTE JEAN PAUL



L'utilisateur : MADAME HAYDONT CLAIRE





Paraphe(s)

page 5/5



MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

Formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat par lettre recommandée avec avis de réception à :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31
Unité Qualité Clients - 6 Place Jeanne d'Arc 31005 TOULOUSE CEDEX 6, ou courriel : savclients@ca-toulouse31.fr

Je (Nous) soussigné(s) :

Nom Prénom né(e) le/...../.....

Nom Prénom né(e) le/...../.....

Déclare (ons) renoncer au contrat :

Désignation du contrat :

Ouvert sous le numéro :

Conclu le/...../....., avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31.

DATE :/...../.....

Signature du (des) Titulaire(s)



CONTRAT UTILISATEUR Crédit Agricole En Ligne
CONDITIONS PARTICULIERES

Agence de : AGENCE DES PRO EST

Entre La Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31, Siège social : 6, place Jeanne d'Arc - BP 40535 31005 TOULOUSE CEDEX 6 - 776916207 RCS TOULOUSE - représentée par son Directeur Général, agissant tant en son propre nom qu'au nom de Crédit Agricole S.A. - 12 place des États-Unis - 92127 MONTRouGE Cedex R.C.S. 784608416.

S.C.A. SCIC ICEA
Dont le siège est à 815 LA PYRENEENE LE PROLOGUE
31670 LABEGE
Numéro SIREN : 822429486
Représentant : M. GARDETTE JEAN PAUL
TITULAIRE d'un CAEL PRO GESTION souscrit le 03 DECEMBRE 2019 n° 30022889083

Ci-après appelé le TITULAIRE,

Et MADAME HAYDONT CLAIRE née le 20 SEPTEMBRE 1969

Ci-après appelé l'UTILISATEUR,

Il est conclu le contrat suivant :

Numéro de contrat : 30033765351

COMPTES ACCESSIBLES A L'UTILISATEUR DANS LE CADRE DES PRESENTES :

30022889075	COMPTE COURANT
30022889610	PRET D INVESTISSEMENT PROFESSION
30026063996	COMPTE EXCEDENT PROFESSIONNEL

Paraphe(s)

page 1/5



POUVOIRS CONFERES A L'UTILISATEUR DANS LE CADRE DES PRESENTES :

CONSULTATION COMPTES

EDITION DE RIB

CONTACT

CONSULTATION PRETS

PERSONNALISATION

MODIFICATION CODE PERSONNEL

DETAIL CARTES A DEBIT DIFFERE

TPE

VIRT UNITAIRE/DESTINAT. PREDEFINIS

- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 20000 EUR

PLAFONDS TEMPORAIRES APPLICABLES A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT

- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT UNITAIRE/GESTION DESTINATAIRES

- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 20000 EUR
- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT MULTIPLE/GESTION LISTES

- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 20000 EUR
- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050

VIRT MULTIPLE/LISTES PREDEFINIES

- . AVEC PLAFOND OPERATION DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 10000 EUR
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 20000 EUR

PLAFONDS TEMPORAIRES APPLICABLES A COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE L'AVENANT

- . AVEC PLAFOND JOUR. UNIT DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050
- . AVEC PLAFOND JOUR. LIST DE 45000 EUR JUSQU'AU 01/01/2050

GESTION DES PRELEVEMENTS

E-DOCUMENTS

TITRES : CONSULTATION CONSULTATION DE COMPTES TITRES

TITRES : GESTION ACHAT/VENTE ORDRES DE BOURSE ET OPCVM

- . AVEC PLAFOND MAX.BOURSE DE 16500 EUR
- . AVEC PLAFOND MAXI OPCVM DE 46500 EUR
- . AVEC PLAFOND ENC.BOURSE DE SELON PROVISION ESPECES DISPONIBLE
- . AVEC PLAFOND ENC.OPCVM DE SELON PROVISION ESPECES DISPONIBLE

EFFETS : CONSULTATION

EFFETS : GESTION & REMISE

A tout moment le titulaire pourra restreindre le périmètre des comptes accessibles et des opérations réalisables par l'utilisateur ; il lui appartiendra d'avertir l'utilisateur de ces modifications qui pourront notamment être effectuées en ligne, le Crédit Agricole n'ayant aucune obligation d'information à cet égard.

Le titulaire pourra également compléter l'étendue des pouvoirs conférés à l'utilisateur en lui attribuant l'accès à des comptes ouverts postérieurement aux présentes.

Paraphe(s)

page 2/5



Si l'offre UTILISATEUR de Crédit Agricole en Ligne fait l'objet d'une tarification, la facturation sera prélevée sur le compte support du TITULAIRE, selon les conditions de banque en vigueur.
Les coûts d'accès à la Banque En Ligne facturés par tout opérateur sont à la charge de l'utilisateur et/ou du titulaire selon les tarifs en vigueur.

Pays de résidence fiscale du titulaire : FRANCE

Le titulaire déclare être résident fiscal du pays indiqué ci-dessus et s'engage à communiquer à la Caisse Régionale tout changement de sa résidence fiscale.

Le TITULAIRE et l'UTILISATEUR souscrivent aux conditions particulières ci-dessus et reconnaissent avoir reçu, pris connaissance et accepté :

- Les conditions générales de la présente convention référencées CGLCAELUTILISATEUR en vigueur au 11/10/2018,
- Le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque applicables à ce jour,
- Le barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque applicables en cas de modification à intervenir dans les deux mois,
- Le ou les titulaires reconnaissent également avoir reçu, pris connaissance et accepté les dispositions figurant sous l'article « Protection des données personnelles - Secret professionnel » des conditions générales du présent produit, et être informés des traitements de données à caractère personnel mis en œuvre notamment à l'occasion de l'ouverture et de la gestion du produit ou du service auquel il(s) souscrit (souscrivent) à l'occasion du présent contrat, ainsi que des situations de levée du secret bancaire. En conséquence, vous autorisez expressément la Caisse Régionale à communiquer des informations vous concernant, dans les conditions prévues à l'article précité, aux tiers visés, notamment pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, pour l'exécution des travaux confiés à des prestataires de services, intervenant à l'occasion ou pour la réalisation des prestations ou opérations, à toute société du groupe Crédit Agricole à des fins de prospection commerciale, ainsi qu'à Crédit Agricole S.A ou toute entité du Groupe, et leurs sous-traitants, en vue de l'élaboration et/ou de l'utilisation de modèles prédictifs, notamment de notation (« scoring ») ou pour la réalisation d'enquêtes de sondages. La liste des destinataires d'informations vous concernant pourra vous être communiquée sur simple demande de votre part adressée à la Caisse Régionale.

Le titulaire reconnaît avoir reçu et pris connaissance des informations pré-contractuelles relatives aux produits ou services objet du présent contrat, conformément à l'article L341-12 du code monétaire et financier.

Le titulaire et l'utilisateur demandent l'exécution immédiate du présent contrat composé d'un ou plusieurs produits et services bancaires.

Fait en 3 exemplaires à AGENCE DES PRO EST

Le 25 mai 2022

Le représentant de la Caisse Régionale du Crédit Agricole

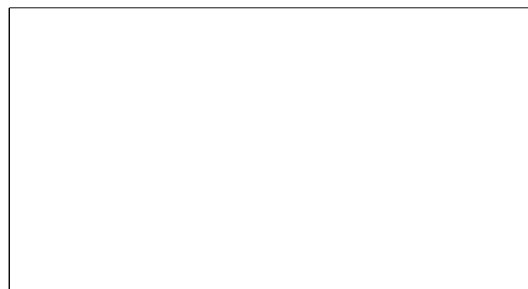
Le(s) titulaire(s)

Attention : la signature que vous allez apposer ci-dessous vaudra spécimen de votre signature

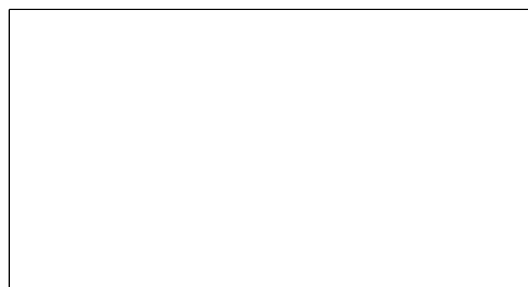
S.C.A. SCIC ICEA

Le représentant

M. GARDETTE JEAN PAUL



L'utilisateur : MADAME HAYDONT CLAIRE





Paraphe(s)

page 5/5



MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

Formulaire à renvoyer au plus tard 14 jours à compter de la conclusion du contrat par lettre recommandée avec avis de réception à :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31
Unité Qualité Clients - 6 Place Jeanne d'Arc 31005 TOULOUSE CEDEX 6, ou courriel : savclients@ca-toulouse31.fr

Je (Nous) soussigné(s) :

Nom Prénom né(e) le/...../.....

Nom Prénom né(e) le/...../.....

Déclare (ons) renoncer au contrat :

Désignation du contrat :

Ouvert sous le numéro :

Conclu le/...../....., avec la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Toulouse 31.

DATE :/...../.....

Signature du (des) Titulaire(s)